



13 rue Gustave Eiffel  
33850 LEOGNAN  
06 22 18 22 18  
[acru@hotmail.fr](mailto:acru@hotmail.fr)  
[www.acru.fr](http://www.acru.fr)

## CYNOTECHNIE OPERATIONNELLE

### PROGRAMME DE FORMATION DES ÉQUIPES CYNOPHILES DE POLICE MUNICIPALE

#### OBJECTIF ET PROGRAMME

Entraînement et perfectionnement des connaissances et compétences relatives aux fondamentaux en matière de conduite d'un chien, d'obéissance, de sociabilité et de défense des équipes cynophiles de police municipale afin d'assurer l'aptitude et le maintien opérationnel des binômes.

#### Contenu de la formation :

La formation s'organise autour de trois grands axes :

##### Les fondamentaux en matière de conduite d'un chien :

Morphologie, physiologie, alimentation.

Notions de psychologie canine.

La relation entre le maître et le chien

L'olfaction.

##### L'obéissance et la sociabilité :

Mise en place d'exercices simples qui doivent être parfaitement maîtrisés pour permettre une intervention contrôlée et efficace sur le terrain.

Exemples : suite en laisse, chien muselé ou non, rappel au pied, franchissement d'obstacles, évolution et contrôle du chien dans différents environnements en présence de public...

##### La défense :

Acquisition des connaissances et aptitudes nécessaires à la réalisation des missions des équipes cynophiles mentionnées à l'article L. 511-1 du CSI (par exemple : prévention et surveillance de bâtiments communaux, dans les services publics de transport de voyageurs, sécurisation de voies et de lieux publics, de manifestations...) dans le respect du principe de la légitime défense selon l'article 122-5 du Code Pénal.

Maîtrise du chien et techniques d'intervention, chien muselé et démuselé.

#### APTITUDES ET COMPETENCES

- Sens de l'organisation, rigueur, autonomie et qualités relationnelles
- Bonne condition physique
- Compréhension de la psychologie canine pour optimiser les aptitudes du chien
- Capacités d'expression écrite et orale
- Capacités de gestion des conflits et des situations dégradées
- Adaptabilité (rythmes de travail variables, horaires décalés)

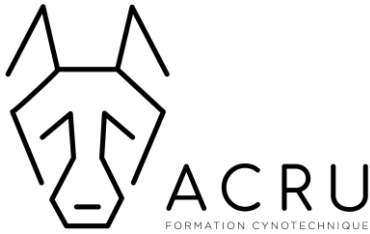
SIRET 523 358 000 00025

Numéro d'Agrément CNAPS : FOR-033-2027-04-19-20220755638

Organisme de Formation Professionnelle enregistré sous le numéro 75-33-1229533

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Mai 2022



13 rue Gustave Eiffel  
33850 LEOGNAN  
06 22 18 22 18  
[acru@hotmail.fr](mailto:acru@hotmail.fr)  
[www.acru.fr](http://www.acru.fr)

## PREREQUIS

- Être policier municipal. Cette formation ne peut être mise en place que dans le cadre d'une convention de formation avec une municipalité ou un établissement public de coopération intercommunale (EPCI).
- Chien inscrit au LOF ou dont le phénotype doit correspondre à une race de chien habilitée au mordant telle que définie par la SCC.
- Chien à jour de ses vaccinations (C/H/L/P/Pi/R).

## DUREE ET DELAI D'ACCES

Durée : de 9h à 13h, deux à six fois par mois, selon la disponibilité des stagiaires, leur niveau de connaissances et leur degré de pratique.

Délai d'accès : 2 à 3 semaines.

## LIEU

28 chemin du Barp, 33850 Léognan et divers sites conventionnés à proximité.

## TARIF

De **15 à 30 €** par séance, selon le niveau du binôme (chiot ou chien en formation initiale, maintien des compétences).

## NOMBRE DE STAGIAIRES

6 stagiaires max. par séance

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE

Plateau technique agréé par la DDPP de Gironde, incluant un terrain de pratique de 1500 m<sup>2</sup> clôturé avec obstacles, une salle d'accueil, un point d'eau, un vaste espace de détente pour les chiens et un parking ombragé.

Autres sites d'entraînement sous convention, à proximité, dans des environnements divers (bâtiments, hangars, bois...).

Matériels de protection pour la pratique du mordant, lecteur de puces électroniques, registre au mordant, émetteurs-récepteurs...

Exercices pratiques sur le terrain, en groupe ou individuels. Exercices de mordant (boudin, manchette, costume), cessations, déconditionnement. Mise en place et perfectionnement des frappes muselées. Maîtrise et contrôle d'individus pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et des personnes. Exercices de recherche et localisation de personnes.

Scénarios dans des environnements variés permettant la mise en pratique sur des cas concrets des techniques maîtrisées par le conducteur et son chien. Prise en compte du retour d'expérience des équipes cynotechniques dans la conception de ces mises en situation. Formation aux techniques d'intervention et de patrouille en binôme (triangulation, positionnement, PLI (protection, liaison, interpellation) ...

SIRET 523 358 000 00025

Numéro d'Agrément CNAPS : FOR-033-2027-04-19-20220755638

Organisme de Formation Professionnelle enregistré sous le numéro 75-33-1229533

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Mai 2022



13 rue Gustave Eiffel  
33850 LEOGNAN  
06 22 18 22 18  
[acru@hotmail.fr](mailto:acru@hotmail.fr)  
[www.acru.fr](http://www.acru.fr)

## MODALITES D'EVALUATION

### Formation initiale :

Délivrance, à la suite d'une évaluation certificative, d'une attestation d'aptitude opérationnelle pour emploi dans la fonction d'agent cynophile de Police Municipale.

*Programme* : Evaluation certificative ayant pour objectif de vérifier la capacité de l'agent à la maîtrise et la gestion de son chien en intervention dans le cadre de la légitime défense et de certifier l'aptitude opérationnelle de l'équipe cynophile à effectuer des missions sur la voie publique. Mise en situation sur la base d'un cas concret et entretien avec le stagiaire afin de vérifier que celui-ci possède les connaissances théoriques nécessaires en matière de cynotechnie.

### Maintien des acquis :

Evaluation annuelle basée sur le programme pratique de l'évaluation initiale.

## INDICATEURS DE RESULTATS

Nombre de stagiaires formés dans l'année : non déterminé à ce jour.

Taux de satisfaction : non déterminé à ce jour.

Taux de réussite : non déterminé à ce jour.

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du stagiaire, l'identification d'un besoin en termes d'accessibilité à la formation face à une situation de handicap sera prise en compte. Selon le contexte, le stagiaire sera mis en relation avec l'un de nos partenaires pour l'orientation et l'accompagnement des publics en situation de handicap et le cas échéant, la durée, le déroulé et les modalités pédagogiques pourront être adaptés.

## DOCUMENTS A FOURNIR

- Pièce d'identité
- Carte d'identification du chien et passeport européen

## Contact

Marie ELLIE  
Responsable administrative / Référente Handicap  
06 37 06 42 88